



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2018-2021

Politique de développement durable du Fonds de solidarité FTQ

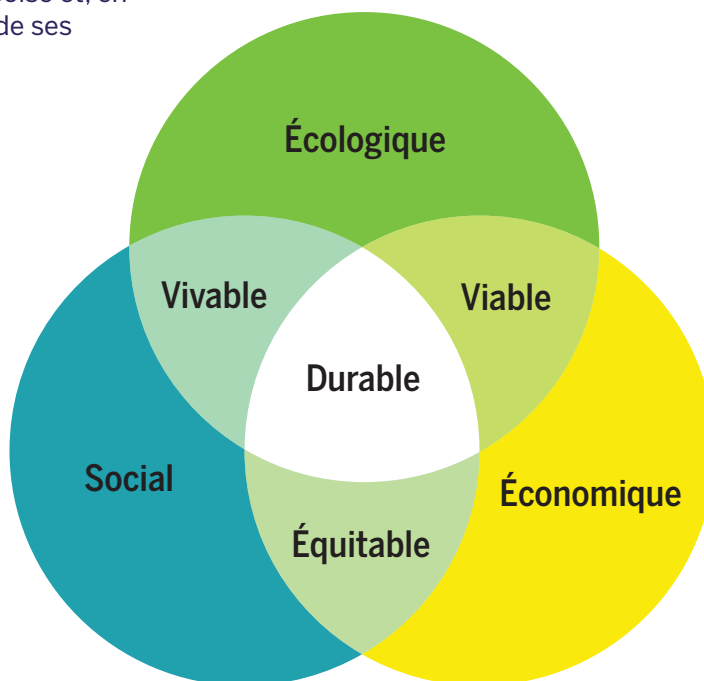
Les principes généraux

Le Fonds de solidarité FTQ s'est engagé à respecter les principes du développement durable et de l'investissement responsable dans ses activités et intervient auprès de ses parties prenantes pour en promouvoir et en favoriser l'intégration.

Le Fonds met de l'avant le caractère indissociable des dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable par sa volonté de placer l'humain au centre du développement, par son engagement à intervenir dans l'économie québécoise et, en dernier lieu, par son engagement à tenir compte de ses impacts sur l'environnement.

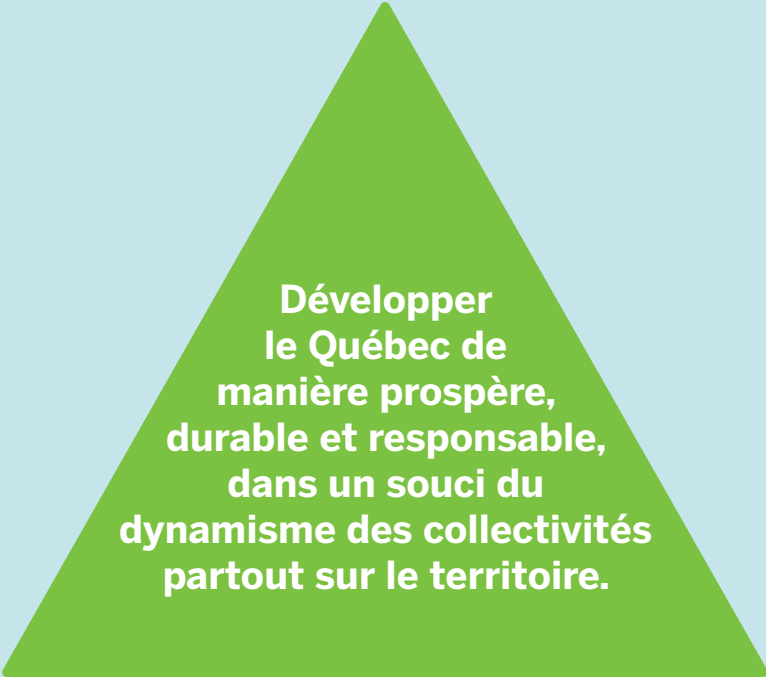
Le Fonds met en pratique ces principes, entre autres :

- ▶ en offrant du capital patient aux entreprises québécoises dans le but de contribuer à leur développement afin d'assurer leur croissance et de permettre de créer, de maintenir et de sauvegarder des emplois de qualité ;
- ▶ en sensibilisant les Québécois à l'importance de l'épargne-retraite et en leur permettant d'épargner en ayant un impact local positif ;
- ▶ en offrant de la formation économique aux travailleurs ;
- ▶ en respectant les valeurs et les pratiques conformes aux exigences rigoureuses en matière de relations de travail et au respect des droits de la personne ;
- ▶ en favorisant l'approvisionnement local ;
- ▶ en soutenant divers organismes sans but lucratif qui ont une vocation sociale ;
- ▶ en élaborant un plan d'action environnemental dans lequel il énonce ses objectifs ainsi que les moyens et les ressources nécessaires qu'il mettra en œuvre pour les atteindre, y compris un plan pour une transition énergétique juste ;
- ▶ en tenant compte des facteurs ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et EDD (Éducation au développement durable) en matière de placement et d'investissement, en prenant un engagement actionnarial et des décisions visant à exclure certains secteurs s'il le juge nécessaire.



Nos objectifs

Inciter les travailleuses et les travailleurs à épargner en portant une attention particulière aux moins de 40 ans.



Développer le Québec de manière prospère, durable et responsable, dans un souci du dynamisme des collectivités partout sur le territoire.

Accroître l'impact du Fonds sur l'économie :

- Création d'emplois ;
- Développement socioéconomique responsable notamment par des projets structurants ;
- Accompagnement des entreprises dans leurs défis face aux transitions humaines, technologiques, énergétiques ;
- Réduction de l'empreinte carbone des portefeuilles du Fonds de solidarité FTQ ;
- Promotion des pratiques exemplaires sur les questions ESG.

Être une organisation reconnue pour la mobilisation, l'engagement et l'épanouissement de ses employés et de sa recherche d'efficacité ainsi que la qualité de sa gouvernance.

Inciter les travailleuses et les travailleurs à épargner

Le Fonds s'inscrit dans le développement durable, car, en plus de permettre à ses épargnants d'atteindre leurs objectifs d'épargne, il contribue à une meilleure société sous de nombreux aspects.

- ▶ Alors que le taux d'épargne des Québécois est trois fois inférieur à celui de la moyenne des pays de l'OCDE, le Fonds compte près de 700 000 épargnants majoritairement issus de la classe moyenne. Environ le tiers d'entre eux ont investi dans un REER pour la première fois au Fonds et de ceux-ci, près des trois quarts ont ensuite investi dans un REER d'une autre institution financière. Année après année, le pourcentage des épargnants du Fonds qui cotisent à leur REER est supérieur à la moyenne, ce qui atteste de la force de la culture d'épargne mise de l'avant par le Fonds.
- ▶ Le Fonds contribue au financement des entreprises québécoises en canalisant près de 65 % de l'épargne-retraite de ses épargnants vers des entreprises à impact économique au Québec, sous forme de capital de développement non garanti, une proportion plusieurs fois supérieure à celle de tous les investisseurs institutionnels.
- ▶ Il permet à un très grand nombre de personnes de la classe moyenne qui ne le pourraient pas autrement d'épargner pour leur retraite grâce aux mécanismes de retenue sur le salaire jumelés avec les économies d'impôt.
- ▶ Le Fonds offre à ses épargnants non seulement un rendement raisonnable, mais aussi d'autres types de valeur ajoutée, tels que la création d'emplois et le soutien au développement régional ou à des secteurs économiques qui éprouvent de la difficulté à obtenir du financement d'autres investisseurs.

L'efficacité du Fonds dans ce domaine est le résultat d'une approche concertée visant à sensibiliser principalement les travailleuses et les travailleurs rejoints directement dans leurs milieux de travail par le réseau des quelque 1 700 responsables locaux (les RL) formés par le Fonds.



Objectifs	Stratégies et moyens en 2018–2021
Inciter les travailleuses et les travailleurs à épargner	1. Atteindre les objectifs de rentrées de fonds fixés chaque année
	2. Augmenter le nombre de nouveaux épargnants
	3. Rejoindre les épargnants en milieu de travail a) Réaliser le nombre d'activités de promotion du Fonds (blitz) prévu chaque année b) Former chaque année les nouveaux RL c) Assurer la formation en continu des RL
	4. Établir un lien constant de communication avec les épargnants et la population a) Envoyer annuellement à chaque épargnant un carnet personnalisé assorti de son relevé de portefeuille et poursuivre la sensibilisation sur l'importance de l'épargne b) Renouveler des efforts constants en matière de communication sur l'épargne à longueur d'année, en particulier durant la campagne REER c) Alimenter en permanence la campagne sur Facebook et les autres médias sociaux d) Maintenir l'accessibilité du Fonds en région
	5. Augmenter le nombre d'entreprises offrant à leurs employés le produit d'épargne systématique du Fonds
	6. Contribuer à rehausser le niveau de littératie financière (sensibilisation à l'épargne) de la population du Québec

Accroître l'incidence du Fonds sur la création d'emplois de qualité et le développement socioéconomique responsable

L'originalité de la contribution du Fonds à l'économie et à l'emploi est de canaliser l'épargne-retraite de ses épargnants vers les entreprises québécoises, sous forme de capital de développement pertinent non garanti. Le Fonds exerce un effet structurant sur l'économie, car, bon an mal an, il représente à lui seul une portion importante des investissements en capital de risque et de développement réalisés au Québec.

La contribution du Fonds se démarque aussi par la poursuite d'objectifs ayant une réelle portée sociale, en alliant rendement et croissance inclusive à long terme. En opposition aux dérives d'une économie dont les investisseurs ont trop souvent recherché le seul rendement financier, le Fonds a développé des pratiques d'investissement responsable où la décision d'investir est conditionnée par une analyse de l'impact d'un investissement ou d'un désinvestissement dans une entreprise sur les personnes qui y travaillent, sur l'entreprise même et sur la collectivité où elle est implantée.

Cette recherche constante de pertinence amène maintenant le Fonds à vouloir contribuer aux grandes priorités de notre temps, en accompagnant les entreprises dans les grandes transitions humaines, technologiques et énergétiques, caractéristiques de notre époque, et en soutenant des projets structurants pour notre économie.



Objectifs	Stratégies et moyens en 2018–2021
Accroître l'impact du Fonds sur l'économie	1. Déployer des montants en capital de risque, en capital de développement et en capital structurant
	2. Favoriser l'emploi et maintenir des emplois au Québec
	3. Poursuivre la formation économique relative aux éléments de la mission du Fonds
	4. Accroître le rayonnement des Fonds régionaux de solidarité FTQ (FRS) et des Fonds locaux de solidarité FTQ (FLS) dans toutes les régions du Québec
	5. Accroître le rayonnement du Fonds immobilier de solidarité FTQ
	6. Soutenir la création d'emplois d'été À l'aide des Fonds étudiants I et II, fruit d'un partenariat avec le milieu et le gouvernement du Québec
	7. Soutenir des initiatives visant à renforcer l'employabilité des personnes
Contribuer à une transition énergétique juste	1. Mesurer chaque année l'empreinte carbone des portefeuilles du Fonds
	2. Réduire de 25 % l'empreinte carbone du portefeuille du Fonds de titres publics d'ici 2025
	3. Accompagner les entreprises québécoises dans la transition énergétique
	4. Aider les travailleuses et les travailleurs à comprendre ce qu'est une transition énergétique juste
	5. Investir dans une économie faible en carbone
	6. Assumer une position de leadership
	7. Rendre compte

Être l'une des meilleures organisations où travailler et qui est, par ailleurs, en dialogue constant et transparent avec ses différentes parties prenantes

Fidèle à ses valeurs, le Fonds se veut plus qu'un lieu de travail, mais plutôt un milieu favorisant l'épanouissement de ses employés. Au-delà des conditions de travail exemplaires, la direction du Fonds comprend l'importance de la conciliation travail et vie personnelle et appuie non seulement le perfectionnement professionnel de ses employés, mais aussi leur engagement social.

Le Fonds est sensible aux grands débats de société et il assume de manière constructive ses responsabilités d'entreprise citoyenne.

Il endosse ses responsabilités environnementales en incitant ses employés et les responsables locaux (RL) à utiliser les transports collectifs et actifs, par des mesures concrètes de gestion et d'aménagement de son siège social axées sur une utilisation toujours plus responsable des ressources, par une politique d'achat responsable, et en contribuant à la qualité de vie de ses employés et des milieux environnants par un cadre physique de grande qualité.

Il demeure toujours à l'écoute de ses parties prenantes et en constante communication avec elles.

Enfin, l'exemplarité de sa gouvernance conjuguée à une éthique irréprochable dans toutes ses sphères d'activité en font un modèle pour d'autres entreprises.



Objectifs	Stratégies et moyens en 2018-2021
Être l'une des meilleures organisations où travailler...	<p>1. Offrir un cadre de travail favorisant le bien-être, le perfectionnement professionnel, la reconnaissance et le rendement des employés</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Assurer des conditions de travail permettant d'attirer et de retenir les meilleurs talents b) Poursuivre l'appui au perfectionnement professionnel (ateliers, congrès, colloques, conférences, séminaires, formation sectorielle, etc.) c) Travailler avec le syndicat des employés du Fonds dans un esprit de partenariat et de dialogue d) Déployer de nouveaux aménagements en y incorporant les principes du développement durable
	<p>2. Gérer et accompagner les changements et la transformation dans l'entreprise</p>
	<p>3. Créer un milieu de travail qui encourage de saines habitudes de vie et qui favorise l'équilibre entre travail et vie personnelle</p>
... reconnue pour la mobilisation et l'engagement des employés...	<p>1. Appuyer l'engagement social des employés</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Augmenter le taux d'engagement des employés dans la communauté, notamment en faisant mieux connaître le programme d'appui financier du Fonds aux organismes dans lesquels ils s'impliquent b) Ouvrir les portes à la communauté par des programmes de stages et des emplois étudiants c) Augmenter le taux d'engagement des employés envers Centraide, dans toutes les régions du Québec
	<p>2. Faire profiter les employés d'une expérience mobilisatrice qui intègre les principes du développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Faire connaître aux employés les programmes, les bénéfices et les avantages liés aux conditions de travail et aux services qui leur sont destinés b) Mesurer le taux de mobilisation des employés et mettre en place un plan d'action pour en favoriser la hausse
	<p>3. Poursuivre la mise en place de l'accessibilité universelle à nos aménagements</p>

Objectifs	Stratégies et moyens en 2018-2021
<p>... qui recherche constamment une meilleure écoefficacité...</p>	<p>1. Inciter les employés et les RL à employer les transports collectifs et actifs</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Rembourser des titres de transport b) Promouvoir des moyens de transport alternatifs
	<p>2. Promouvoir une utilisation responsable des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Réduire le nombre d'impressions sur papier b) Recycler et faire don de notre matériel informatique c) Intégrer des matériaux recyclés à nos aménagements d) Acheter de l'ameublement québécois pour réaliser nos aménagements e) Gérer toujours plus efficacement la consommation d'énergie f) Augmenter le taux de récupération des matières résiduelles et en assurer une gestion responsable
	<p>3. Mettre en place la politique d'approvisionnement responsable</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Favoriser l'achat et la production à l'échelle locale
	<p>4. Proposer un cadre physique qui contribue à la qualité de vie des employés et des milieux environnants</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Poursuivre le projet Alvéole b) Intégrer des murs végétaux à nos nouveaux environnements c) Maintenir les certifications LEED et BOMA BEST
<p>... et qui est reconnue pour la constance de ses dialogues avec ses parties prenantes et la qualité de sa gouvernance inspirée du développement durable.</p>	<p>1. Maintenir une organisation qui profite d'une gouvernance solide et qui démontre en continu un engagement éthique et un haut niveau de respect des règles qui lui sont imposées</p>
	<p>2. Déployer la politique de développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Exiger de nos parties prenantes la reddition de comptes fondée sur les principes de l'investissement responsable (PIR) et de la <i>Global Reporting Initiative</i> (GRI) b) Réaliser le mandat du comité de développement durable
	<p>3. Communiquer en continu avec nos parties prenantes internes et externes</p>